



COMPTE-RENDU

**CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 7 septembre 2026**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-huit heures, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1^{er} septembre 2026.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; M. Alain GUICHARD, Mme Erika ETIENNE, M. Frédéric DOUNONT, M. Didier BRULÉ, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, Mme Réjane DOUNONT, M. Serge POINTIÈRE, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Nicole GOURLAOUEN, M. Luc FORESTIER, Mme Claudine BOURGEOIS, M. Gilles FLAGEUL, Mme Katherine LE FOLL, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Marie THIPHAINE, M. Alain DORÉ, M. Antoine LUSSIGNOL, M. Hugues RABREAU, Mme Fabienne LE HÉNO.

Absents excusés :

Mme Marion LALOUE, ayant donné pouvoir à Mme Erika ETIENNE
M. Patrick GUÉGUEN, ayant donné pouvoir à Mme Réjane DOUNONT
Mme Anne MAZZANTI, ayant donné pouvoir à Mme Marie THIPHAINE
M. Cyrille CARON, ayant donné pouvoir à M. Hervé HOGOMMAT
Mme Françoise RABIER, ayant donnée pouvoir à M. Alain DORÉ
Mme Amélie FRÉCHINIE
M. Nicolas PALLIER

Assistaient également à la réunion :

M. Hervé SABAROTS, Directeur Général des Services

L'assemblée a choisi, en son sein, comme secrétaire, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, fonction qu'elle a acceptée.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Membres Présents : 20 Ayant donné procuration : 5 Nombre de Votants : 25
--

Approbation du procès-verbal du 22 juin 2026 – Reporté au Conseil municipal du 28 septembre 2026.

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	SGAL	M. le Maire	Convention pour la mise a disposition de données liées à l’instruction des demandes d’autorisation du droit des sols – Adoptée à l’unanimité
2	FINANCES	M. BRULÉ	DECISION MODIFICATIVE : - Budget principal. – Adoptée à l’unanimité
3	FINANCIER	Mme LALOUE	Subvention à l’EHPAD Andrée ROCHEFORT – Adoptée à l’unanimité
4	STDU	M. HOGOMMAT	Signature avenant n°3 à la convention d’action foncière entre l’Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique et la Commune du Pouliguen – Boulevard de l’Atlantique – Adoptée à la majorité absolue, 5 abstentions (M. Alain DORÉ, Mme Françoise RABIER, M. Antoine LUSSIGNOL, M. Hugues RABREAU, Mme Fabienne LE HÉNO)
5	SGAL	M. le Maire	Retrait de la délibération n°2026/04/07 et nouvelle désignation d’un délégué à l’Assemblée spéciale de la société publique locale « Destination Bretagne Plein Sud » – Adoptée à l’unanimité

Décisions du Maire

L’ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18h54.